



CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu **salle du conseil municipal**, le

Mardi 06 février 2018 à 19h00

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2017
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Vote du budget primitif 2018
- Fiscalité communale - vote des taux 2018
- Attribution des subventions aux associations pour 2018
- Création d'emploi pour accroissement d'activité : avis du conseil municipal
- Transfert de la bibliothèque dans une maison champenoise - attribution de marchés
- Aménagement des rythmes de l'enfant : retour à la semaine des 4 jours
- Développement durable : valorisation des travaux d'économie d'énergie - convention avec Troyes Champagne Métropole
- Rapport d'évaluation financière de la CLECT : avis du conseil municipal
- Transfert de la ZA de l'Arcade à TCM : révision de l'attribution de compensation
- Travaux SDEA au centre bourg : amortissement des fonds de concours
- Informations et questions diverses



le Maire

Marcel SPILMANN

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 02/02/2018 à 12:01:09
Référence : c9fb0cfd730a50d14a6c3dec83324cef63360b83